

Quèsaco ?



La baisse de la démographie médicale et paramédicale, associée à l'augmentation de la population, le tout couplé à des politiques d'« Hôstérité » qui maintiennent le numerus clausus à des niveaux inférieurs aux besoins de nos hôpitaux et de nos concitoyens, amène nos gouvernements à redéfinir les compétences, les actes et le rôle propre de chaque catégorie, IDE – IADE - IBODE et par répercussion, aux Aides Soignant-e-s et Auxiliaires de Puériculture.

Le ministère de la Santé propose donc de compléter et redéfinir notre année étude par deux modules supplémentaires :

- Organiser son activité et coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle.
- Informer et accompagner des personnes en formation et des professionnels.

Ainsi que quatre actes :

Les actes figurant aujourd'hui dans le rôle propre et pouvant déjà faire l'objet d'une collaboration sous réserve d'une formation :

- Aspirations endotrachéales
- La mesure de la saturation pulsée en oxygène

Les actes figurant aujourd'hui dans le rôle sur

prescription de l'infirmier et qui devraient faire l'objet d'une évolution de la réglementation :

- Glycémie capillaire
- Pose de bandes de contention

Et bien à SUD Santé de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris, nous disons banco mais pas à n'importe quel prix !

■ **Pour que l'ensemble des professions de santé soit inscrit dans le marbre, que la pénibilité de nos métiers dont celle des Aides Soignant-e-s et Auxiliaires de Puériculture soit reconnue, la retraite à 55 ans pour tou-te-s.**

■ **Une revalorisation salariale à sa juste mesure, pas de salaire inférieur à 1700 €uros net par mois revalorisé de 50 points d'indices par année d'étude pour tou-te-s Aides Soignant-e-s et Auxiliaires de Puériculture.**

Une grille unique, linéaire et sans barrage pour toutes les catégories de personnels des hôpitaux.

■ **Une formation des Aides Soignant-e-s et Auxiliaires de Puériculture de qualité. Donnons les moyens financiers nécessaires, à la mesure des besoins et des enjeux de santé de la population, et arrêtons de ne prendre en compte que les contraintes purement économiques.**

SUD vous invite à venir porter avec nous l'ensemble de ces revendications.

Rassemblement

Judi 6 avril 2017 10h

devant le ministère de la Santé